

MODULE DE BASE **COMPACT**

LE MODULE DE BASE BON ÉCONOMIQUE

Pression de travail	5-210 bar
Volume utile	1.4 2 l
Volume du réservoir	6.3 10 l
Débit d'alimentation	1.2-6.6 l/min
Puissance du moteur	0.18-1.5 kW
Construction compacte	
Filtration maximale avec une conception compacte	
Pour montage de valve NG4-Mini ou NG6	
Raccordement d'accumulateur direct ($V_{max} = 1,4$ l)	
Fonction de charge de l'accumulateur électronique	

DOMAINE D'APPLICATIONS

Pour des faibles besoins de puissance hydraulique et un champ d'application défini, le COMPACT, avec son bon rapport qualité-prix, est une source de pression extrêmement intéressante. La conception compacte permet l'installation dans des espaces confinés. La densité énergétique peut également être influencée positivement par l'augmentation de l'efficacité énergétique grâce à la charge d'un accumulateur et avec le fonctionnement d'un variateur.



Machines-outils



BM-COMPACT avec vannes intégrées (spécifique au client)

DESCRIPTIF

Centrale hydraulique compacte en tant que module de base pour des vannes NG4 ou NG6 spécifiques à l'utilisation avec le système de montage modulaire éprouvé. La centrale se compose d'un réservoir en aluminium, d'un moteur, d'une pompe, d'unité de filtration et d'un bloc de base optimisé énergétiquement avec circuit économique intégré ou raccordement d'accumulateur en direct.



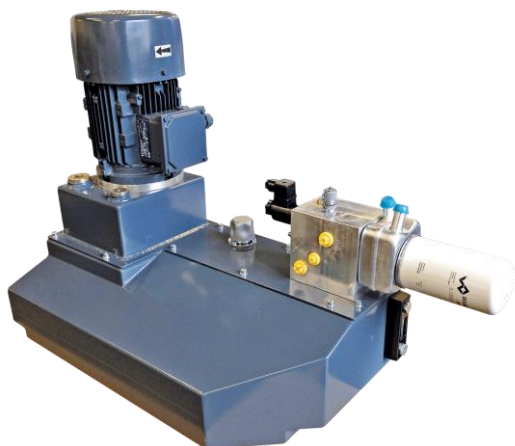
Assemblage des vannes indépendant



OPTIONS



Possibilité d'installer un variateur de fréquence ou une armoire de commande.



Conception et peinture spécifiques au client

SCHÉMATIQUE À TITRE EXEMPLE

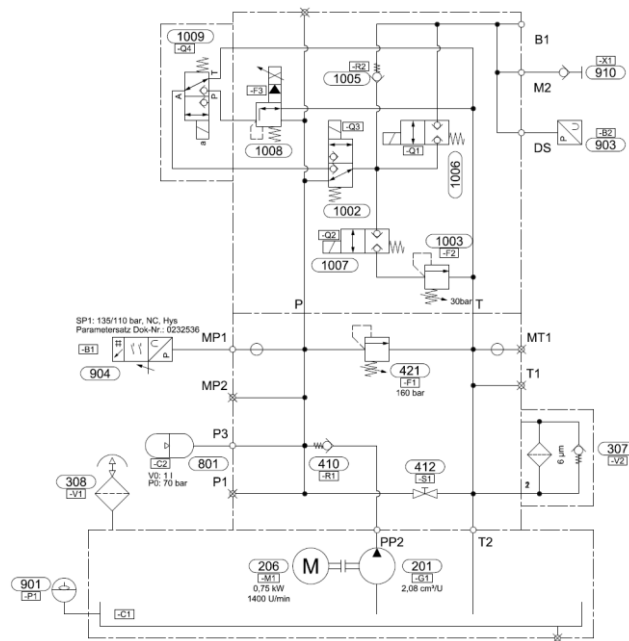


Schéma avec montage des vannes spécifique au client

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le schéma remanié de l'unité de commande de base permet une disponibilité contrôlée de l'énergie accumulée, par laquelle une nette réduction du temps de service du moteur peut être atteinte en comparaison avec un service de charge d'accumulateur conventionnel. Grâce au circuit d'économie d'énergie actif, il existe un potentiel d'économie d'énergie pouvant atteindre 80% et donc une réduction significative des coûts d'exploitation.

